MALFORMATIONS CONGENITALES

APPARENTES ET INAPPARENTES

MALFORMATIONS CONGENITALES

 Malformations apparentes = malformations qui sont visibles à l'inspection du nouveau-né

 Malformations inapparentes = malformations qui doivent être recherchées par l'examen clinique et des bilans paracliniques

MALFORMATIONS CONGENITALES APPARENTES



FENTE STERNALE